

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

FONDATION DES ARCHIVES HISTORIQUES DE
L'ABBAYE DE SAINT-MAURICE

1500 ans d'archives s'ouvrent au public

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 2001, tome 96b, p. 24-25

© Abbaye de Saint-Maurice 2014

LES ARCHIVES DE L'ABBAYE DE SAINT-MAURICE

Le 21 novembre 2001, la Fondation des archives historiques de l'Abbaye de Saint-Maurice s'est présentée à la presse romande. Une dizaine de journaux, trois radios et trois télévisions ont rapporté l'avancement des travaux dans nos archives. C'est l'occasion pour les Échos de Saint-Maurice de vous présenter un dossier sur ce patrimoine exceptionnel que nous conservons.

Chne Olivier Roduit, Archiviste

1500 ANS D'ARCHIVES S'OUVRENT AU PUBLIC

Communiqué remis à la presse le 21 novembre 2001

La Fondation des archives historiques de l'Abbaye de Saint-Maurice a présenté ce jour sa mission et son plan d'action pour le classement et la mise en valeur du très riche patrimoine constitué par les archives de l'Abbaye. Il s'agit d'un projet de longue haleine — puisque le dernier inventaire remonte à la fin du XVIII^e siècle — qui fait appel aux technologies les plus récentes et se réalisera d'ici à 2005.

Sans aucune interruption depuis 515, date de sa fondation par Sigismond, roi des Burgondes, l'Abbaye de Saint-Maurice assure la célébration du culte : cette continuité est unique en Occident. Les archives historiques représentent donc un patrimoine exceptionnel que les chanoines veulent, comme les y invitent les autorités de l'Église, ouvrir à toutes les personnes intéressées, chercheurs

émérites ou simples amateurs, et transmettre aux générations futures.

Aujourd'hui, difficilement accessibles...

Les premiers originaux conservés dans les archives de l'Abbaye de Saint-Maurice datent du X^e siècle. Au cours du Moyen Age, les documents d'archives deviennent de plus en plus nombreux, mais ne semblent pas avoir fait l'objet d'inventaires à l'époque. Ce n'est qu'au



Les journalistes attentifs aux explications de M. Raymond Lonfat.

XVII^e siècle que commence l'organisation des archives abbatiales. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, le chanoine Joseph Hilaire Charles rédige un nouvel inventaire, plus systématique que le précédent. Celui-ci est, aujourd'hui encore, la seule clef d'accès aux archives abbatiales. Il s'agit maintenant de trier, classer, conditionner et inventorier des milliers de documents du XIII^e au XX^e siècle, qui seront tous microfilmés. La masse des documents à traiter est estimée à 162 mètres linéaires de rayonnages (parmi lesquels 78 m. sont antérieurs au XVIII^e s.).

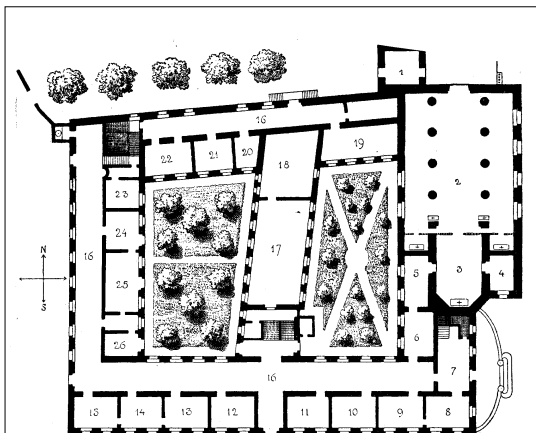
... demain, disponibles sur Internet

Une telle entreprise ne peut s'envisager sans la restauration — très coûteuse — des documents les plus abîmés, ni l'ouverture à la communauté scientifique du résultat des travaux. La publication des inventaires et des sources les plus importantes est incontournable. Pour que la mise à disposition de ce patrimoine n'engendre pas des manipulations répétées, les documents seront numérisés au fur et à mesure de leur inventariage. Ainsi traités, ils pourront être consultés sans dommage, non seulement sur place mais également d'un bout à l'autre de la planète grâce à Internet.

Une démarche d'ouverture

La communauté des chanoines de l'abbaye de Saint-Maurice ne peut pas as-

sumer seule l'ensemble des charges. Elle doit pouvoir trouver des appuis locaux, cantonaux et nationaux, car sa démarche ne se limite pas en effet à la défense d'intérêts privés ou exclusivement de ca-



Plan publié par É. AUBERT, Trésor de l'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, Paris 1872, p. 195. Aubert écrit que « les archives (n° 18) font suite à la bibliothèque (n° 17) ; on y pénètre par une porte de fer fermée d'une triple serrure. La salle éclairée par deux étroites fenêtres que défendent des barreaux et des volets de fer aussi, est pavée et voûtée. Toutes les précautions ont été prises afin de protéger contre les incendies, si terribles en ce pays, la précieuse collection de titres renfermés dans ce dépôt. »

ractère ecclésiastique. La mémoire de l'Abbaye de Saint-Maurice est un bien collectif, et non de quelques individus. C'est pourquoi la Fondation des archives historiques de l'Abbaye de Saint-Maurice a été créée en juin 2000, se donnant pour mission d'appuyer les autorités de l'Abbaye dans leurs efforts d'ouverture des archives. Car cet enjeu important exige de nombreuses garanties scientifiques, techniques, pratiques et financières.